



# Visite de Florence Parly Ministre des Armées

École des pupilles de l'air (EPA)



Lundi 2 septembre 2019

BASE AÉRIENNE 749 GRENOBLE

**DOSSIER DE PRESSE**



# Sommaire

❖ Programme	Page 3
❖ Focus sur le Plan Lycées	Page 4
❖ Présentation de l'École des pupilles de l'air	Page 9
❖ L'histoire de l'École des pupilles de l'air	Page 12
❖ À propos de l'Armée de l'air	Page 15
❖ Biographie du Général d'armée aérienne Philippe Lavigne, Chef d'état-major de l'Armée de l'air	Page 16
❖ Biographie du Colonel Sébastien Fontaine, Commandant de la base aérienne 749 de Grenoble et directeur de l'École des pupilles de l'air	Page 17



# Programme

**13 h 30** : accueil de Florence Parly, Ministre des Armées ;

**13 h 40** : présentation de l'École des pupilles de l'air ;

**14 h 00** : rentrée avec les élèves de 6<sup>ème</sup> ;

visite dynamique, échanges avec les éducateurs et familles

**14 h 45** : signature du livre d'or ;

**15 h 00** : discours de Florence Parly, en présence des élèves, cadres, enseignants, autorités, élèves ;

**15 h 20** : point presse suivi d'un micro tendu ;

**15 h 30** : rencontre et échanges avec les cadres, enseignants, élèves et leurs familles ;

**16 h15** : départ de la ministre



# Focus sur le plan Lycée : viser l'excellence académique et comportementale

L'École des pupilles de l'air (EPA), comme les cinq autres lycées de la défense, bénéficie du « Plan lycées » annoncé par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées lors de son déplacement au lycée de La Flèche à la rentrée scolaire de septembre 2018.

Soutenus par la loi de programmation militaire 2019-2025, les lycées bénéficieront d'investissements conséquents, de plus de 100 millions d'euros d'ici 2025.

**Le premier objectif de ce plan est d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux élèves en améliorant l'état des infrastructures.** Les investissements les plus importants concernent les lycées les plus anciens (La Flèche, Saint-Cyr l'École et Autun), et en particulier leurs internats. Les autres lycées, dont l'École des pupilles de l'air, bénéficieront aussi d'investissements significatifs améliorant les conditions de vie et d'étude des élèves et des pensionnaires.

- **Les lycées les plus anciens bénéficient de l'effort principal :**

- **La Flèche :** rénovation du quartier Henri IV (internats, toitures, chaufferie...) ; construction d'internats au quartier Gallieni pour permettre la déconstruction ou la rénovation des anciens bâtiments et création d'un bâtiment « sciences » ; projet de nouvelle antenne médicale ;
- **Saint-Cyr l'École :** construction d'un bâtiment tampon pour permettre la rénovation de structures anciennes, dont des internats ; projet de réhabilitation de l'antenne médicale ;
- **Autun :** rénovation des internats des collégiens ; réfection de toitures...

- **Pour ce qui est des autres lycées, aux infrastructures plus récentes :**

- **Aix (armée de Terre) :** rénovation du stade, de façades, de l'amphithéâtre...
- **Lycée naval de Brest :** élargissement des capacités d'hébergement ; remise en état de la piscine ; mise aux normes du bâtiment de 1<sup>ère</sup> ligne et de l'infirmerie ; rénovation complète du bâtiment de 1<sup>ère</sup> ligne à terme ;
- **L'EPA** bénéficie d'une rénovation de son stade et des salles de classe (livraisons prévues en 2020), d'un renforcement de la protection du site (échéance 2020) et d'une mise en sécurité incendie (livraison 2022).



**Le second objectif du Plan Lycées est l'élargissement de l'offre d'enseignement et de formation pour répondre notamment aux besoins des Armées et aux enjeux des prochaines années (cyber, mécatronique, maintenance aéronautique...). Cela se traduit entre autres par l'ouverture de classes de BAC professionnels et de BTS. Des investissements dans les infrastructures, les plateaux techniques, et le recrutement de professeurs et encadrants supplémentaires accompagnent ces ouvertures.**

- **Armée de Terre :**

- **La Flèche** : création d'une 1<sup>ère</sup> et d'une Terminale STI2D ;
- **Saint-Cyr l'École** : création d'un BTS cyber ;
- **Autun** : création d'une 1<sup>ère</sup> et d'une Terminale STI2D ; création d'une filière « baccalauréat professionnel maintenance aéronautique » avec mention complémentaire.

- **Marine nationale :**

- Lycée naval de Brest et pôle de Saint-Mandrier :**

- classe mention complémentaire « mécatronique » en partenariat avec un lycée civil ;
- classes de BTS de technologie.

- **Armée de l'Air :**

- EPA :**

- L'EPA est également engagée dans une démarche d'adaptation de son offre de formation. La filière professionnelle « gestion-administration » est remplacée à la rentrée de septembre 2019 par la filière « métiers de la sécurité », plus attractive et offrant plus de débouchés pour les élèves.



**Le troisième objectif du Plan Lycées** prône le partage des bonnes pratiques entre armées. Ainsi l'ensemble des lycées met en œuvre depuis la rentrée de 2018 un plan d'excellence comportementale et accorde une attention particulière à la composition de l'encadrement pour s'adapter à la mixité des élèves. Par ailleurs, l'ensemble de l'offre d'enseignement des six lycées de la défense est disponible sur un portail unique et, à terme, les dossiers de candidature seront communs.

**Un plan d'excellence comportementale est par ailleurs mis en œuvre depuis la rentrée de septembre 2018.**

Le niveau des classes préparatoires militaires, qui mènent vers les plus grandes écoles militaires françaises, est reconnu. L'année dernière, des événements portés à la connaissance de Florence Parly, ministre des Armées l'ont convaincue qu'il fallait redoubler d'efforts afin que les activités déviantes de quelques-uns, sous couvert de pseudo-traditions, n'entachent pas la réputation de ces établissements et le respect des valeurs militaires et républicaines.

La ministre a donc demandé au collège des inspecteurs généraux des armées de lui faire des propositions. Elle a validé, en concertation avec la secrétaire d'État, Geneviève Darrieussecq, et les trois armées un plan d'excellence comportementale en dix mesures, mis en œuvre depuis la rentrée de septembre 2018.

**Les 10 mesures du plan d'excellence comportementale concernent quatre thèmes : le choix et l'implication de l'encadrement, l'encadrement des traditions, l'amélioration de la mixité et la surveillance des lycées :**

### **1. Un encadrement plus féminisé**

L'encadrement des lycées de la défense fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour s'adapter à la mixité des élèves. Améliorer quantitativement et qualitativement l'encadrement des lycées militaires, en trouvant un juste équilibre sur son taux de féminisation, y compris parmi les officiers. Par exemple, un taux de féminisation de 50% pour encadrer les sections « Lettres » au sein des classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a été fixé.

**Pourquoi ?** Pour être en adéquation avec la mixité des élèves des classes prépas.



## **2. Organiser des périodes dédiées aux activités militaires pour les classes préparatoires.**

Mettre en place des périodes dédiées aux activités militaires pour les classes préparatoires, encadrées par du personnel militaire.

**Pourquoi ?** Les activités militaires permettent aux étudiants de prendre conscience des exigences et des réalités de leur métier futur et d'appréhender les vraies valeurs militaires. Les élèves des prépas militaires n'ayant par ailleurs pas le statut de militaire mais désirant le devenir, aucun décalage ne doit se créer entre la réalité rêvée du métier des armes et les activités proposées par les lycées. Ainsi, aucun espace n'est laissé aux activités non-encadrées de prétendues traditions qui ne seraient pas en accord avec les valeurs de l'institution.

## **3. Organiser les traditions**

« *La confiance n'exclut pas le contrôle !* » Définir le contenu et les modalités de toutes les activités de transmission des traditions au préalable avec le chef de corps, en liaison avec le proviseur. Ces activités sont réalisées uniquement sous le contrôle de l'encadrement. Toute activité qui n'a pas reçu l'aval de la hiérarchie est interdite.

**Pourquoi ?** Pour éviter des écarts et protéger l'esprit militaire qui ne se retrouve pas dans certaines pseudo-traditions inacceptables. Les règles étant fixées et connues de tous, les sanctions sont appliquées avec fermeté et rapidité.

## **4. Une corniche unique par lycée militaire**

Pour les classes préparatoires aux grandes écoles, une « corniche » unique est créée qui intègre l'ensemble des étudiants des classes préparatoires.

**Pourquoi ?** Le terme de corniche est utilisé pour dénommer les classes préparatoires aux différentes grandes écoles militaires. Les lycées de la défense préparent à l'ensemble des recrutements d'officiers dans des armées qui partagent toutes les mêmes valeurs. Il ne peut y avoir d'esprit différent dans des structures spécifiques. Cette mesure permet le brassage des profils dans la même année scolaire, en évitant des regroupements qui peuvent générer des sentiments d'appartenance exclusifs.



## 5. Priorité au travail

Limitier strictement la durée des activités de transmission des traditions. Encadrer le retour des intégrants dans les lycées.

**Pourquoi ?** Parce que la priorité étant la réussite aux concours et examens, les activités de traditions doivent être limitées dans la durée et dans le temps. Par ailleurs, le retour des lauréats de l'année précédente (ayant intégré une grande école) ne doit pas être un prétexte à des débordements. Les règles doivent être les mêmes pour tous, même pour ceux qui ont quitté la classe préparatoire.

## 6. Un langage commun à tous les lycées

Appuyer, par la diffusion de directives, les chefs de corps dans la transmission des valeurs de la République et des Armées.

**Pourquoi ?** Chaque armée a la responsabilité d'un ou plusieurs lycées de la défense, elle doit donc donner à ses chefs de corps les outils nécessaires à la bonne conduite de leur action, pour que chaque lycée ait les mêmes références, les mêmes règles, les mêmes objectifs.

## 7. Promouvoir la mixité

Installer une représentation mixte au sein des classes et mettre en place un référent mixité dans l'équipe de commandement.

**Pourquoi ?** Parce que les étudiantes doivent être représentées à la même hauteur que leurs camarades étudiants. Parce qu'il est indispensable d'avoir au sein de l'encadrement une personne identifiée sur les enjeux de mixité, pour jouer un rôle de veille et de conseil.

## 8. Des inspections régulières

Faire inspecter l'ensemble des établissements scolaires des Armées par leur armée d'appartenance en principe tous les deux ans, tous les ans pour certains lycées si nécessaires.

**Pourquoi ?** Pour s'assurer dans la durée de la stricte application des directives, soutenir l'encadrement et recueillir tous les témoignages.

## 9. Lutte contre les addictions

Engager, sous la responsabilité du commandement et avec le soutien du Service de santé des Armées (SSA), des actions résolues de sensibilisation contre les conduites addictives.

**Pourquoi ?** Il est indispensable d'accompagner de jeunes étudiants sur les questions liées à l'alcool et aux drogues, dans un cadre où les élèves et étudiants sont en internat loin de leurs familles.

## 10. Des sanctions plus claires

Toute sanction ou exclusion d'un lycée militaire pour faute grave de comportement doit avoir valeur pour tous les lycées militaires et être tracée pour les organismes de recrutement dans les armées.

**Pourquoi ?** Cela doit notamment empêcher un élève de passer d'un lycée à un autre en toute impunité, et permet, en cas de réussite au concours d'une grande école militaire, d'éveiller la vigilance de l'encadrement de l'école concernée.





# L'École des pupilles de l'air

L'École des pupilles de l'air (EPA) est implantée depuis 1986 sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin, à dix minutes de Grenoble. C'est le seul lycée de la Défense de l'Armée de l'air.

Créé en 1941 pour venir en aide aux familles de l'aéronautique militaire et civile, il est aujourd'hui ouvert à tous les élèves, de la 6<sup>ème</sup> aux classes préparatoires, qui répondent aux critères d'admission.

L'EPA accueille plus de 700 élèves issus de tous les milieux sociaux et présente des taux de réussite au-dessus de la moyenne de l'académie. Tous les professeurs sont détachés de l'Éducation nationale.

## L'EPA EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de 700 élèves par an.

10 classes de collèges, 20 classes de lycée, 6 classes préparatoires

67 professeurs de l'Éducation nationale et 54 éducateurs ;

31 enfants orphelins de mère, de père ou de mère et de père (soit plus de 8 % au collège et au lycée) ;

70 élèves issus du Plan ministériel égalité des chances ;

98% de réussite aux examens du secondaire ;

Au total plus de 15 000 « Pipins » sont passés par l'École des pupilles de l'air depuis 1941.

**Établissement à la double vocation sociale et éducative**, l'EPA a renforcé récemment ses missions d'aide à la famille et d'aide au recrutement. A ce titre, l'internat longue durée à l'EPA, qui accueille des élèves scolarisés de la 6<sup>ème</sup> jusqu'aux classes préparatoires, permet de viser l'excellence académique tout en bénéficiant à un public peu favorisé. Dans le cadre du **Plan ministériel égalité des chances (PEC)**, l'école accueille aussi une classe intermédiaire entre la terminale et les classes préparatoires, destinée à favoriser l'accès aux études supérieures à de jeunes bacheliers issus de milieux moins tournés vers ces dernières.

L'école comprend **10 classes au collège** regroupant 232 élèves, **20 classes au lycée** pour 352 élèves, dont 3 classes de la filière professionnelle Gestion et Administration, **5 classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles** (106 étudiants) et **1 classe préparatoire aux études supérieures** (19 étudiants).

Pour mener sa mission éducative, l'EPA dispose de **67 professeurs détachés de l'Éducation nationale** et de **54 éducateurs dont 15 femmes**.



## L'École des pupilles de l'air



L'organisation de l'école comprend un échelon de commandement, une Direction des Etudes dirigée par un proviseur et son adjoint, une Direction de l'Internat dirigée par le commandant en second de l'école, et un Groupe appui école chargé notamment de l'interface avec les services du soutien, des fonctions générales au niveau RH, ainsi de la communication interne et externe.

**La typologie des élèves est significative de la vocation de l'établissement.** Les trois quarts des élèves du collège et du lycée ont des parents dont la catégorie socioprofessionnelle va de « moyennement favorisée » à « défavorisée ». Ils bénéficient à ce titre d'une remise à caractère social pour les frais de scolarité. Le lycée compte cette année 6% d'orphelins et 22% d'élèves boursiers, le collège, 4,7% d'orphelins et 16% qui sont éligibles aux bourses. Parmi les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), on compte deux orphelins et 37% des étudiants sont éligibles aux bourses.

Si l'essentiel des enfants ont des parents servant dans l'Armée de l'air (50%), 24% enfants ont des parents qui servent dans l'Armée de terre, et 16% dans la Gendarmerie. En classes préparatoires, seulement 5,6 % des étudiants sont enfants de militaires. Les **internes** représentent 62% des collégiens, 84% des lycéens et 100% des étudiants en classes préparatoires. Enfin le **taux de féminisation** est de 43% au collège, 41% au lycée et 24% en classe préparatoire.

En 2018, le taux de réussite au baccalauréat se situe **entre 98% et 100%** pour les filières S, ES/STMG, et il est de 90% pour la filière L. Le taux de réussite pour le bac professionnel se situe à **75%**.

Le taux d'intégration aux grandes écoles militaires a été de **36% en 2018** (12% à l'École de l'air (EA), 6% à l'École navale (EN), et 4% à l'Ecole Spéciale Militaire Saint-Cyr (ESM)).

Ce taux est porté à 40% si l'on inclut les écoles civiles d'ingénieurs.



# L'École des pupilles de l'air

## L'EPA, acteur du Plan ministériel égalité des chances (PEC)

La vocation sociale de l'EPA s'est renforcée depuis 2008 : en tant que lycée de la Défense, elle a ouvert ses portes aux lycéens méritants titulaires de bourses, à hauteur de 15% de ses effectifs.

Toujours dans le cadre du « PEC », l'école accueille une classe intermédiaire entre la terminale et les classes préparatoires : la Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES), destinée à favoriser l'accès aux études supérieures, tout particulièrement aux classes préparatoires scientifiques ; à des jeunes bacheliers issus de milieux peu favorisés. Ces élèves bénéficient en outre d'un programme d'ouverture culturelle.

## Une offre de formation diversifiée et adaptée

Elargissement des formations : l'école est engagée dans une **démarche d'adaptation de son offre de formation**. Le BAC Pro « gestion administration » sera prochainement remplacé par un BAC Pro « métiers de la sécurité », filière plus attractive et offrant plus de débouchés pour les élèves.

## La mixité à l'École des pupilles de l'air

Dès sa création en 1941, les élèves féminines étaient déjà présentes à l'EPA parmi les demi-pensionnaires. Mais la fusion en 1995 avec la Maison des Ailes marque véritablement l'arrivée des filles à l'internat au collège en plus du lycée. Concernant les classes préparatoires aux grandes écoles, les jeunes étudiantes sont admises depuis 1983. Aujourd'hui, une attention particulière est portée à l'équilibre entre cadres, afin qu'un volume suffisant de cadres féminins soit affecté à l'EPA, au prorata du nombre de lycéennes et collégiennes.

Enfin, les activités traditionnelles sont strictement encadrées et prises en compte dans le cadre de la **charte comportementale** (signée par parents et élèves chaque début d'année).

# L'histoire de l'École des pupilles de l'air

L'histoire de l'école des pupilles de l'air (EPA) commence en 1939, lorsque le ministère de l'air envisage de créer un établissement pour prendre en charge les fils dont le chef de famille aurait péri au service de l'aviation.

Suspendu pendant la guerre, le projet trouve une actualité brûlante après la bataille de France (mai-juin 1940), du fait des nombreuses victimes dans l'Armée de l'air.

L'État acquiert alors la clinique désaffectée du Dauphiné, à Grenoble, en zone libre, et confie à l'Armée de l'air, malgré le contexte troublé, le soin de créer cet établissement scolaire, plus pur symbole de solidarité entre les aviateurs, en lien étroit avec la Fondation des œuvres sociales de l'air (FOSA).

À l'époque déjà, l'engagement de l'école en faveur de ces jeunes gens est ambitieux: leur faire acquérir les meilleures qualités de l'homme et du citoyen, conscient de ses devoirs, et confiant en l'avenir. Un enseignement général est mis en place de la 6e à la terminale, puis un enseignement technique s'inscrit en complément : électricité, chaudronnerie, menuiserie. En 1947, la deuxième mission de l'école voit le jour: contribuer au recrutement des officiers de l'École de l'air, avec la création des classes préparatoires aux grandes écoles (Air I et Air II).

Aujourd'hui encore, elle conserve cette vocation essentielle.

Après-guerre, l'EPA devient un grand établissement scolaire – le nombre d'internes passant de 257 en 1945 à 500 en 1958 – et se forge une solide réputation, particulièrement ancrée à Grenoble, où les élèves avaient défilé fièrement le jour de la libération de la ville.



*Récréation dans la cour de l'EPA à Grenoble. Le drapeau tricolore est hissé.*

Le 6 novembre 1942, un an et demi après l'inauguration de l'EPA, la maison des Ailes est créée au château d'Échouboulains pour accueillir les jeunes filles orphelines de l'Armée de l'air. L'établissement propose deux classes dédiées à la préparation du certificat d'études et à l'entrée en 6e. Une préparation au baccalauréat ainsi qu'à plusieurs CAP (aide-soignante, puéricultrice, aide éducatrice) est rapidement ouverte.

En 1982, l'EPA devient lycée militaire et, pour la première fois, les classes de l'air sont parrainées par un escadron: le 2/5 «Île-de-France». Ce lien entre l'EPA et les forces perdure, rappelant tout à la fois son appartenance et sa responsabilité.

L'année suivante, elle accueille sa première jeune fille en Air I. Celle-ci est aujourd'hui général dans l'Armée de l'air.

En 1986, l'Armée de l'air investit dans un campus plus adapté à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes, ainsi qu'à la mixité, et l'EPA s'installe à Montbonnot-Saint-Martin, à proximité de Grenoble.



## L'histoire de l'École des pupilles de l'air

En 1995, la maison des Ailes fusionne avec l'EPA, et les jeunes filles rejoignent Grenoble apportant leur devise, qui figure depuis lors sur l'insigne de l'école: «A + Noble + Haut». En 2008, c'est très naturellement que l'EPA s'inscrit dans le Plan égalité des chances proposé par le ministère de l'Éducation nationale, en ouvrant ses portes aux lycéens de milieux peu favorisés, et en créant une classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) pour les bacheliers issus de milieux modestes.

Toujours plus haut, d'où que l'on parte, à l'image du drapeau de l'école que Michel Tognini, 3e spationaute français, ancien élève de l'EPA et premier parrain des CPES, emporta dans l'espace en 1992.

Dès sa création, l'EPA fonctionne comme une base aérienne, sous le commandement d'un colonel air, assisté du directeur des études, proviseur, garant des aspects pédagogiques, lui-même secondé par un censeur, chargé de la discipline et des emplois du temps. Les enseignements classiques sont dispensés par des professeurs détachés de l'Éducation nationale et les enseignements techniques par des officiers et

des sous-officiers spécialistes de l'Armée de l'air.



La politique de l'internat permet de former et d'éduquer les «jeunes caractères» pour en faire des hommes «*instruits, conscients, sains et cultivés*». La discipline paternelle et l'uniforme permettent de développer l'esprit de cohésion qui alimente vite chez les «pipins» (surnom traditionnel des élèves de l'EPA), la créativité des «soirs de fête», manifestations de potaches du besoin de transgression de l'adolescence.

Dans les années 1950-1960, l'établissement s'organise en quatre compagnies selon le degré de scolarisation. Chacune dispose de ses dortoirs, de ses réfectoires, de ses salles de cours et d'étude, de ses salles de jeux et de son foyer. Ces compagnies sont dirigées par un capitaine ou par un lieutenant, assisté d'un sous-officier, tous deux formés au métier d'éducateur. L'éducation physique, dispensée par des moniteurs de l'Armée de l'air, mêle entraînement et compétition.

Elle permet à l'école de demeurer chaque année au palmarès sportif, mais surtout elle offre un exutoire, une saine respiration, aux élèves. Rare internat de longue durée, dont les élèves ne peuvent que rarement rentrer dans leurs familles, l'EPA développe vite un certain nombre d'activités artistiques, ludiques ou sportives.

La Musique de l'école est particulièrement prestigieuse. Elle joua notamment en ouverture des Jeux olympiques de 1968. À l'époque, les sorties s'organisaient en général au stade municipal pour voir un match de football, ou près de la rivière au terme d'une promenade, à condition de ne pas être «abonné» aux punitions, affichées toutes les «quinzaines».

*Un établissement scolaire destiné originellement aux garçons orphelins d'un père aviateur mort au combat.*

# L'histoire de l'École des pupilles de l'air



*Salle de classe de l'école des pupilles de l'air (EPA) à Grenoble en 1941.*

## ÉCOLE « ÉLÈVE JACQUES LORENZI »

Orphelin de père, issu de la première promotion, Jacques Lorenzi profite d'une permission pour rejoindre la Résistance lors des combats de la libération de Paris. Il tombe le 23 août 1944, à l'âge de 15 ans. Comme lui, 69 autres de ses camarades sont tombés pour la France. Chaque année, son souvenir est célébré lors de la remise des insignes aux nouveaux élèves par des autorités civiles et militaires, témoins de l'ancrage de l'EPA dans la société.

Les élèves mis à l'honneur au conseil de classe peuvent aussi bénéficier de sorties spéciales: vol en avion/hélicoptère, saut en parachute, soirée cinéma, excursion. L'été, des voyages sont organisés en France et à l'étranger.

Civils ou militaires, les pupilles s'engagent souvent au service de la nation, suivant les traces de Jacques Lorenzi, mort pour la France en 1944, et qui a donné son nom à l'EPA en 2001 (voir encadré).

Avec plus de 700 élèves, l'EPA d'aujourd'hui poursuit sa mission pour la jeunesse, engagée dans la dynamique des «internats d'excellence» et actrice du brevet d'initiation aéronautique (BIA), en partenariat avec des lycées de la région.

Une démarche qui participe à l'esprit de solidarité qui caractérise l'école depuis sa création. De la 6e aux classes préparatoires, l'établissement s'emploie à doter les jeunes gens de vertus humaines et citoyennes. Et chaque année, avec 60 % d'élèves issus de familles de catégories socioprofessionnelles défavorisées ou peu favorisées, et près de 10 % d'orphelins, l'EPA obtient des résultats supérieurs aux moyennes nationales.

Symbole de la solidarité des gens de l'air, l'EPA marque d'un souvenir vif et affectueux l'esprit des anciens élèves, qui y tissent les amitiés d'une vie et y trouvent une autre famille. Tout comme elle marque le souvenir de tous ceux qui l'approchent, école de la République exigeante et ouverte, témoin de la confiance que notre pays doit à sa jeunesse. ■



# A propos de l'Armée de l'air

Trois cent soixante-cinq jours par an, 7 jours/7, 24 heures/24, les femmes et les hommes de l'Armée de l'air assurent avec enthousiasme et détermination la protection des Français.

L'Armée de l'air est engagée en permanence afin de mener à bien ses trois missions principales pour la protection de la France et des Français :

## PERMANENCE

De la **protection de la France** parce qu'elle met en œuvre la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire aux ordres du président de la République.

## PERMANENCE

De la **protection de notre espace aérien et de ses approches**, sous la responsabilité du Premier Ministre. Protection qui va de l'assistance aux aéronefs en difficulté à la capacité à prendre en compte les menaces, quelle que soit leur forme. Durant la seule année 2018, 300 situations anormales ont été repérées et traitées par l'Armée de l'air.

## PERMANENCE

En **opérations extérieures**, principalement au Levant depuis bientôt cinq ans et au Sahel depuis 2013. Les aviateurs traquent ainsi les terroristes jusque dans leurs repères, de la bande sahélo-saharienne (opération Barkhane) au Levant, où le combat continue contre l'ennemi qui a perdu le territoire conquis en 2014 (opération *Chammal* au sein de la coalition internationale, à laquelle la France est la deuxième contributrice après les États-Unis).

Dans toutes ces opérations, l'action de l'Armée de l'air est décisive et garantit la supériorité de nos forces. Ces opérations s'appuient sur des dispositifs prépositionnés, capables de monter en puissance de façon très réactive, presque aussi rapidement que depuis les bases aériennes de métropole.

Ces bases aériennes d'où peuvent partir en quelques heures des missions de « projection de puissance » décidées par le chef des armées, le président de la République. Ce fut encore le cas en 2018 contre des installations chimiques en Syrie. Modelés par la passion, l'audace et la précision, agile et réactive, les aviateurs sont animés par un formidable esprit d'équipe qui leur permet de faire face, après plus d'un siècle de fait aérien, aux défis de l'avenir.



# Général Philippe Lavigne

## Chef d'état-major de l'Armée de l'air

Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'Armée de l'air française.

Il intègre l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1985. Breveté pilote de chasse en 1989, il sert en unités opérationnelles sur Mirage 2000 comme pilote de défense aérienne, cumulant quelque 2 850 heures de vol et 46 missions de guerre lors des opérations en ex-Yougoslavie et en Irak.

Au sortir du collège interarmées de défense, il prend le commandement de l'escadron de chasse 1/5 « Vendée » en 2001 sur la base aérienne d'Orange. En 2003, il est appelé à servir en tant qu'expert air de la planification stratégique au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) au sein de l'état-major des armées. À ce titre, il assure la planification puis la conduite de l'opération « Carbet » en Haïti en 2004 et des opérations de secours aux populations locales en Asie du Sud dans le cadre de l'opération « Béryx » en 2005.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'Armée de l'air où il occupe différentes fonctions au bureau « Plans » où il est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes. En 2008, il est choisi comme auditeur du centre des hautes études militaires et de la session « politique de défense » de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

À l'été 2009, il est nommé sous-directeur en charge des exportations de matériels de guerre au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à Paris. Il prend ainsi part à l'élaboration des positions françaises sur les

questions d'exportations d'armement dans les enceintes internationales. Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'information du chef d'état major des armées et œuvre au quotidien auprès du Major Général des Armées sur l'ensemble des dossiers préparés par l'état-major des Armées.

Il quitte ensuite Paris pour l'Afghanistan, où il prend le commandement de l'aéroport international de Kaboul et des forces françaises engagées dans l'opération « Pamir ». Il supervise notamment les opérations de transfert de la responsabilité militaire de l'aéroport aux autorités civiles afghanes.

Nommé général de brigade aérienne le 1er janvier 2015, il prend à la même date le commandement de la brigade aérienne de l'aviation de chasse à Dijon, puis à Bordeaux-Mérignac en septembre 2015. Il est notamment en charge de la préparation opérationnelle de l'aviation de combat.

Au mois de juillet 2016, il est appelé auprès du chef d'état-major des armées en tant que chef de cabinet. Il est promu au grade de général de division aérienne le 1er mars 2017.

Il est nommé chef d'état-major de l'Armée de l'air et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne le 31 août 2018.

Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de la Valeur militaire.

Né à Bergerac le 25 septembre 1965, le général Lavigne est passionné de rugby, sport qu'il pratique encore.





# Colonel Sébastien Fontaine

## Commandant l'École des pupilles de l'air

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1971, marié, 3 enfants

### POSTES ET AFFECTATIONS

**1991** : Promotion « Capitaine Koenig » de l'École de l'air, BA 701 Salon-de-Provence

**1995** : Breveté pilote de chasse à l'école d'aviation à l'École de l'Aviation de Chasse, BA 705 Tours

**1995** : Pilote à l'instruction à l'Escadron de Reconnaissance 01-033 Belfort, BA 112 Reims

**2000** : Commandant de la première escadrille à l'ER 01-033 Belfort, BA 112 Reims

**2001** : Officier traitant à l'Equipe de Marque RECOTAC 45-330, BA 118 Mont-de-Marsan

**2003** : Chef de l'Equipe de Marque RECOTAC 45-330, BA 118 Mont de Marsan

**2006** : Ecole de Guerre – 14ème promotion, Ecole militaire Paris

**2007** : Commandant en second de l'Escadron de Programmation et d'Instruction Electronique 07.330, BA 118 Mont-de-Marsan

**2009** : Commandant de l'Escadron de Programmation et d'Instruction de Guerre Electronique 07.330, BA 118 Mont-de-Marsan

**2011** : Chef du Bureau Stratégies Evolutions de l'EM EOAA 20.601, BA 701 Salon-de-Provence

**2014** : Directeur des expérimentations adjoint, BA118 Mont de Marsan

**2016** : Directeur des expérimentations, BA118 Mont de Marsan

**2018** : Commandant l'École des pupilles de l'air, Grenoble

### DÉCORATIONS

Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'ordre national du mérite

Médaille Outre-mer (agrafes Tchad – Moyen Orient)

Médaille d'or de la Défense nationale (agrafe Force aérienne de combat)

Titre de reconnaissance de la nation

### EXPÉRIENCES OPÉRATIONNELLES

Epervier - Tchad (1997, 1998)

Alysse – Arabie saoudite (1997, 2000)

### QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Ingénieur de l'École de l'air de Salon de Provence et Maîtrise de mécanique

Brevet de l'enseignement militaire supérieur : certification d'expert de la défense en Management, Commandement et Stratégie (Ecole de Guerre)

Qualifié Chef de patrouille et Chef de mission

### ACTIONS PARTICULIÈRES

**2006** : Lauréat du prix de l'audace dans le cadre du développement du projet Enregistreur d'écran de Visualisation pour Aéronef (EVA), Paris

**2008** : Directeur d'exercice des essais de guerre électronique OTAN, MACE XII, Crête



## Contacts Presse



### Service d'information et de relations publiques de l'Armée de l'air (SIRPA Air)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Colonel Cyrille Duvivier, commandant le SIRPA Air

#### DEPARTEMENT MEDIA

09 88 68 16 46 – [presse@armeedelair.com](mailto:presse@armeedelair.com)

#### OFFICIER PRESSE

Aspirant Mathilde Bourges – 06 87 83 38 95